

Sélections nationales slalom Senior/U23/U18
Du 8 au 10 mai 2026 à Vaires-sur-Marne
Bulletin d'informations n°1



SÉLECTIONS 2026 // ÉQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK

1-2 MAI

KAYAK CROSS

PARC AQUASPORTS
STADE D'EAUX
VIVES - PAU



8-10 MAI

SLALOM

STADE NAUTIQUE OLYMPIQUE
D'ÎLE-DE-FRANCE
VAIRES-SUR-MARNE



    **SUIVEZ L'ACTUALITÉ FFCK**

INFOS SUR FFCK.ORG



INTRODUCTION

L'organisation des sélections nationales slalom Senior/U23/U18 est assurée par la FFCK, sous l'autorité des règles slalom de la Fédération Internationale de Canoë. Il est précisé que certaines des règles édictées dans ce bulletin officiel peuvent déroger au règlement international.

Les informations contenues dans ce guide peuvent faire l'objet d'une confirmation lors de la réunion des chefs d'équipe.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lieu et dates de l'événement :

Stade Nautique Olympique d'Ile de France : 4 chemin de la victoire – 77360 Vaires-sur-Marne

Du 8 au 10 mai 2026

Contacts :

- Marianne AGULHON magulhon@ffck.org 06 83 36 23 58 (organisation sportive)
- Sébastien TESTER stester@ffck.org 06 22 78 76 34 (organisation technique)

INFORMATIONS COMPÉTITION

Programme général :

- Mercredi 6 mai : entraînements officiels slalom
- Jeudi 7 mai : entraînements officiels slalom démonstration parcours 1
- Vendredi 8 mai : Course 1, tracé 1, démonstration parcours 2
- Samedi 9 mai : Course 2, tracé 2, démonstration parcours 3
- Dimanche 10 mai : Course 3, tracé 3

Les 3 courses sont sur le mode qualification/finale toutes catégories.

Les horaires définitifs seront disponibles après la clôture des inscriptions.

En cas de force majeure, le lundi 11 mai pourra servir de journée de repli. La décision sera prise par le jury de course et sera partagée aux chefs d'équipe via le groupe WhatsApp. Si les courses sont décalées dans la journée, l'horaire de fin de lâcher d'eau sera décalé aussi.



Officiels de Course

La gestion de course est réalisée par la FFCK.

Cheffe Officielle et Juge Arbitre : Sophie DELAGE Juge arbitre adjoint : Franck LACROIX	<u>Organisateur (R1) :</u> Marianne AGULHON	<u>Organisateur technique :</u> Sébastien TESTER
---	--	---

Jury de Course

Le jury est composé de :

Président du jury Pascal BONNETAIN (ou son représentant)	Membre du jury Julien ISSOULIÉ DTN (ou son représentant)	Membre du jury Membre de la CNA ou son représentant	Membre du jury Marianne AGULHON Manager slalom (ou son représentant)
--	--	---	--

Nomination des chefs d'équipe

Tout participant ou club doit avoir un chef d'équipe désigné. Le chef d'équipe doit être à jour de sa licence FFCK. Il doit remplir le questionnaire suivant au plus tard le 23 avril à 20h <https://forms.gle/1Q6qaba1fmqgs3uG6> pour informer de ses coordonnées. Il ne peut y avoir qu'un seul chef d'équipe par club. Un chef d'équipe peut officier pour plusieurs clubs. Les CTS et personnels FFCK ne peuvent pas représenter un club.

Réunion des chefs d'équipe

Mercredi 6 mai 2026 à 17h30 à la Maison des Sports de Pagaie, salle de séminaire. Toute question relative au mode de sélection ou à l'organisation des sélections nationales doit être posée par écrit avant lundi 27 avril à 20h sur le lien suivant : <https://forms.gle/zUKVWrzyh1kdPvR39>



Créneaux d'entraînements

Avant mercredi 6 mai, les créneaux sont à la charge des clubs (réservation et paiement auprès de l'Île de loisirs)

Mercredi 6 et jeudi 7 mai, les créneaux slalom seront gérés par l'organisation.

Chaque responsable de club devra inscrire ses athlètes sur un site d'inscriptions dédié. L'inscription sera automatique pour les 2 entraînements officiels.

Un lien d'inscription sera communiqué à l'issue de la dernière course d'accession aux sélections nationales.

La date limite d'inscription à ces créneaux est fixée au 23 avril 2026 à 23h59. Un planning sera alors communiqué. Les demandes exceptionnelles de changement de créneau de navigation devront être envoyées par mail à magulhon@ffck.org.

La mise en place des portes sera assurée 30 minutes avant le premier créneau et modifiée chaque jour par les entraîneurs nationaux. Il est interdit de déplacer ou rajouter des portes une fois en place.

Procédure d'inscriptions

Les inscriptions se font sur le site FFCK « Inscriptions en ligne » <https://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>, jusqu'au 23 avril 2026. Une mise à jour sera effectuée à la suite de la N1 de Pau.

La participation aux frais d'inscription est fixée à 40€ par athlète.

Comme prévu dans les règles de sélection slalom senior 2026, l'ensemble des athlètes doit :

- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026.
- Respecter les règlements fédéraux.
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK.
- Signer et respecter la convention individuelle du sportif 2026 et ses annexes pour les SHN.
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours.
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur.
- En senior, être éligible pour obtenir un quota olympique (notamment posséder un passeport français).



Athlètes autorisés à participer en slalom

Selon les règles de sélections, les tableaux suivants, complétés à mesure de l'avancement de la saison, permettront d'identifier les athlètes participant aux épreuves.

Athlètes autorisés à participer en slalom

Collectif France slalom 2026

Hommes	Femmes
ADISSON Gaël (CK les Écrins)	CASTRYCK Camille (Cesson Sévigné CK)
BENINI Gino (VPA Pont D'arc)	CHAREL Coline (VPA Pont D'arc)
BERNARDET Jules (CK Pontarlier)	DELIASSUS Doriane (Pau CKCU)
CASTRYCK Titouan (Cesson Sévigné CK)	DELIASSUS Marjorie (Pau CKCU)
CORNU Martin (Lannion CK)	HUG Angèle (Eyrieux CK)
DAVY Clément (F.L. Canoë Kayak Chalonnes)	LALY Laurette (Cesson Sévigné CK)
DEBLIQUY Elouan (Cesson Sévigné CK)	LAPEZE Margot (Orthez Nautique CK)
DEBLIQUY Mewen (Cesson Sévigné CK)	LAURENT Zoé (Ancerville-Bar Le Duc)
DELIASSUS Anatole (Pau CKCU)	PRIGENT Camille (KC Rennes)
ESTANGUET Titouan (Pau CKCU)	VUITTON Emma (Muret Olympique CK)
GESTIN Nicolas (CK Quimperlé)	PESCE ROUE Nina (Champigny)
MADORE Mathurin (Red Star club Champigny)	PIETRACHA Eva (CK Foix)
PALEAU BRASSEUR Edgar (Ur Tipula)	QUEMERAIS Léna (Lannion CK)
PERREAU Noé (Torcy Canoë Kayak)	ROISIN Laurène (Canoë Kayak Toulousain)
PETIT Tao (C.K.C Beaurainvillos)	
RENIA Benjamin (Pau CKCU)	
SENECHAULT Yohann (CKCF)	
TRIOMPHE Ianis (Chambéry CK)	
ULMER Léo (Golbey Épinal Saint Nabord)	
VUITTON Léo (Muret Olympique CK)	

U18 en N1

Hommes	Femmes
ROYE Léo (Torcy Canoë Kayak)	COURRECH DU PONT Adélie (Red Star club Champigny)
MENUAT Cyrian (CK Club de Mehun)	MORET Emilie (Golbey Épinal Saint Nabord)
METAY Maxime (Cesson Sévigné CK)	BELHADDAD Lina (Red Star club Champigny)
CHETOUI Theo (Val de l'Indre CK)	LEROY Callie (C.K.C Beaurainvillos)
TRIOMPHE Timeo (Chambéry CK)	ULMER Lili (Golbey Épinal Saint Nabord)
PUCHEU Tom (U.S. Sauveterre CK)	LESCHES Laura (CK Tain Tournon)
LAPEZE Martin (Orthez Nautique CK)	RENOUX Amal (Red Star club Champigny)
MARIEL-BRUNO Lohan (Kayak club de Metz)	BOLLIER Lucie (Canoë Kayak Club France)
GOVART Samael (CK Montreuil)	COUZI Améli (Canoë Kayak Jarnac Sports)
ALAI Léo (Aixe CK)	ROYE Mathilde (Torcy Canoë Kayak)
DANIEL Léo (CK Club Sabolien)	COMPAN Charlotte (Pau CKCU)
BERTRAND Titouan (Cesson Sévigné CK)	
LE TOUZE Liam (Lannion CK)	



Quota Ultra marin

Hommes	Femmes
LE RAY Tilio (Niagara canoë-kayak club) BISO Noah (Niagara canoë-kayak club) LE RAY Riwal (Niagara canoë-kayak club)	BISO Lily (Niagara canoë-kayak club)

Un bulletin officiel paraîtra à l'issue de la N1 de Pau (4 et 5 avril 2026) pour officialiser la liste des athlètes sélectionnés en slalom dans la catégorie où ils auront réalisé la performance qualificative.

Un bulletin officiel paraîtra à l'issue de la N2 de St Pierre de Boëuf (19 avril 2026) pour officialiser la liste des athlètes sélectionnés slalom dans les catégories U18 dans la catégorie où ils auront réalisé la performance qualificative.

Ce dernier bulletin officialisera la liste de tous les athlètes autorisés par le DTN à s'inscrire en slalom aux sélections nationales 2026.

Les clubs doivent inscrire les athlètes autorisés à courir sur le portail des inscriptions sur le site de la FFCK entre le 20 mars et le 23 avril.

<https://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

Programme prévisionnel

Il sera en ligne à la clôture des inscriptions.

Distribution des dossards

Les dossards de slalom seront distribués à la fin de la réunion des chefs d'équipe le mercredi 6 mai à 19h.

Une caution de 50 euros par club est requise lors de la distribution des dossards.

Les dossards de compétition doivent être retournés au bureau de course après la compétition afin de récupérer la caution.

Sélection des traceurs

Les traceurs seront Boris Neveu et Vincent Redon.



Démonstration du parcours – ouvreur

Les ouvreur seront désigné et validé par les Entraîneur National. Les athlète intéressé peuvent se faire connaître auprès de Vincent Redon (vredon@ffck.org)

L'ouverture se fait en 3 étapes

1. Démo par secteur
2. Validation du parcours
3. Démo full run

Format de course Slalom

Les 3 course de slalom se feront sur le format ICF : une manche de qualification puis une manche de finale

- TOP 6 en kayak dame et canoë dame au classement scratch de la qualification
- TOP 8 en kayak homme et canoë homme au classement scratch de la qualification (en plus des présélectionnés)

Procédure de départ et d'arrivée slalom

Intervalles de départ prévisionnel révisé en fonction du nombre d'inscrits :

- Qualifications : 90 secondes
- Finales : 120 secondes

Ordre de départ :

Ordre de départ des qualifications : ordre inverse du classement national au 7 avril à l'issue de la N1 de Pau.

Ordre de départ de la finale de la course 1, 2 et 3 : ordre inverse du classement de la qualification.

Matin : Kayak hommes et Kayak dames

Après-midi : Canoës hommes et Canoës dames

Position de départ :

Entre les plots situés au milieu du bassin.

Résultats

Les résultats seront produits par la FFCK (Pierre ROOS, Laurent BROSSAT) et disponibles sur un Google Drive. Un *live result* sera disponible pour le suivi de course en temps réel.



Procédure d'enquête / réclamation (slalom uniquement)

L'accueil pour les demandes d'enquête sera situé à côté de la cabine d'arrivée PC Course.

Les demandes d'enquêtes ne sont pas payantes.

Le prix de la réclamation est de 75 euros.

L'accès à cette zone est limité aux chefs d'équipe enregistrés uniquement.

Une demande d'enquête est considérée recevable lorsqu'elle est déposée dans les 5 minutes après la publication du résultat officiel d'un athlète.

Chaque chef d'équipe peut faire une enquête par bateau et par course. Si la demande donne lieu à une modification du résultat, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre enquête pour le même bateau dans cette même course.

Chaque chef d'équipe peut faire une seule demande d'enquête pour un bateau qui n'est pas de son club 1 fois dans l'ensemble de la compétition.

Dans ce cas, la demande d'enquête n'est acceptée que si le club qui fait la demande d'enquête a un bateau en compétition dans la phase de course pour laquelle est déposée l'enquête.

Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre demande d'enquête sur un autre club.

Service de distribution vidéo technique

Le service de distribution de vidéo technique sera disponible pour les équipes tout au long de la compétition. Tous les athlètes seront filmés.

La distribution sera assurée via un streaming sur Youtube et un téléchargement sur la plateforme FFCK Vidéos. Il n'y aura pas de distribution sur disque dur.

Seules les manches de démonstration complètes (parcours longs) seront filmées et distribuées.

Les athlètes doivent rester à l'extérieur du champ des cameramen pendant la prise d'images des courses de démonstration et des compétitions.

Emplacement et disponibilité des services médicaux

Il y aura un médecin ou un poste de secours sur le site, en cas d'urgence pendant la compétition.

Sécurité sur l'eau

Pendant les entraînements, la sécurité sera assurée par les entraîneurs de clubs et de structures d'entraînement.

Durant les phases de compétition, le service de sauvetage sera situé le long du parcours. Veuillez suivre les consignes de sécurité.



Sécurité sur site

L'accès et le site seront surveillés, il y aura une surveillance pendant la nuit. Le comité d'organisation recommande toutefois de ne rien laisser de précieux dans les tentes, les voitures ou sur le site de compétition. Le Comité d'organisation n'acceptera aucune responsabilité en cas de vol ou de disparition d'équipement du site.

Zone athlètes

Le village athlètes sera situé dans la salle panoramique de RECREA. Chaque club sera responsable de l'installation et du rangement de la salle (chaises et tables). Les remorques et camping-cars pourront être garés sur la moitié du parvis côté pôle France canoë kayak.

Contrôle du matériel et contrôle post-compétition

Le contrôle du matériel est situé à la fin du parcours au niveau de la vasque d'arrivée en rive droite. Il sera ouvert le mercredi 6 et le jeudi 7 mai en libre-service. Il appartiendra à chaque sportif d'aller vérifier son matériel à la fin de son créneau d'entraînement.

Le contrôle des équipements sera fait de façon aléatoire après chaque compétition.

En slalom, le poids du bateau, le gilet, le casque et les pointes seront vérifiés. Ils devront être aux normes ICF en vigueur en 2026.

Chaque bateau devra porter l'autocollant sur chaque côté du bateau : première lettre du prénom, point, nom. A charge des clubs.

Contrôle anti-dopage

Les athlètes retenus pour le contrôle auront besoin de leur passeport ou carte d'identité à des fins d'identification.

Les athlètes seront notifiés de leur contrôle anti-dopage dans la zone de contrôle de l'équipement.

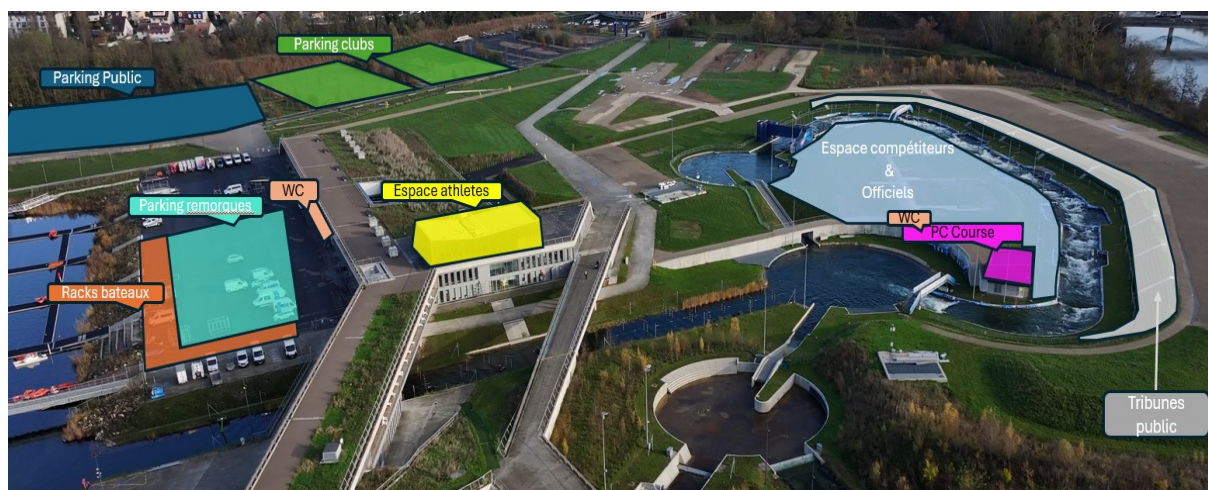
Accès - Gardiennage – Parking

L'île centrale sera réservée uniquement aux compétiteurs, entraîneurs, chefs d'équipe et aux organisateurs. La rive gauche sera ouverte à tous.

Le site de course (île centrale) sera gardienné sur toute la durée de la compétition. Les locaux FFCK seront accessibles uniquement pour les membres de l'organisation, les juges et la presse.

Parking remorques sur le parvis fédéral. Les véhicules ne tractant pas de remorque ou ne portant pas de bateau doivent se garer sur le parking à l'extérieur du site.





Accès au site de compétition en mars et avril :

- Stockage des bateaux sur les racks situés sur le parvis. Attention pas de gardiennage.
- Les bâtiments (hangar, vestiaires, séchoir et salle de musculation) sont réservés aux athlètes du collectif France slalom, du Pôle France, du Pôle espoirs et au CRCK IDF.
- Parkings autorisés sur les parkings extérieurs (aucun stationnement sur le parvis)

L'accès au stade d'eau vive se fait avec le gestionnaire, Ile de Loisirs Vaires Torcy.
nautique@vaires-torcy.iledeloisirs.fr

Accès média

Une zone mixte sera mise en place.

QR code inscription chefs d'équipes (avant le 23 avril 20h) :



QR code questions des chefs d'équipes (avant le 27 avril 20h) :

